

Une riposte à la hauteur de l'attaque !

Assemblée Générale des retraité-e-s SFR-FSU 93

Jeudi 27 septembre 2018 à 14 h

Bourse Départementale du Travail
(Salle Henri Oreste)

1 place de la Libération à Bobigny
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

- Ordre du jour :*
- Pouvoir d'achat.
 - Répartition des richesses.
 - Prélèvement à la source.
 - Questions diverses.

A l'appel du groupe des 9

Mercredi 3 octobre 2018 de 14 à 16 h

Rassemblement des retraité-es

Place de la République à Paris

Remise des cartes pétitions

Jeudi 18 octobre 2018

Journée nationale d'actions des retraité-es

Manifestation à Paris

Mardi 9 octobre 2018

Manifestation interprofessionnelle

ACTIFS/RETRAITÉS

A ce jour, nous n'avons pas de précisions concernant l'heure et le lieu des manifestations des 9 et 18 octobre, nous vous invitons à consulter le site de la FSU 93 (<https://fsu93.fsu.fr>) ou d'envoyer votre adresse mail à FSU 93 (lafsu93@aol.com) afin de recevoir l'information.

Sommaire : p.1 : Assemblée Générale du 27 septembre 2018 ; Rassemblement du 3 octobre 2018
Journée nationale du 18 octobre 2018 ; Manifestation interprofessionnelle du 9 octobre 2018.
p.2 : La FSU dénonce la nouvelle attaque du gouvernement contre les retraité-es.

La FSU dénonce la nouvelle attaque du gouvernement contre les retraité-es

Le Premier ministre vient d'annoncer la fin de l'indexation des pensions sur les prix. Au nom de la «maîtrise des dépenses» et pour «privilégier la rémunération de l'activité et rompre avec l'augmentation indifférenciée des allocations». L'abandon de l'indexation sur les salaires au profit de l'indexation sur les prix mise en œuvre par les précédentes réformes des retraites a déjà porté un coup rude aux retraité-es puisque leur pension se dévalorise par rapport au revenu des actifs. Ce phénomène a été aggravé par le report des dates de revalorisation.

Après le gel des pensions en 2018, la revalorisation sera de +0,3% en 2019 et 2020 alors que l'inflation est de 2,3% en un an. Cette nouvelle attaque contre les retraité-es s'ajoute à une série de mesures régressives qui ont sérieusement dégradé leur pouvoir d'achat.

La FSU rappelle que la hausse de 1,7 point de la CSG depuis janvier 2018 se traduit par une perte moyenne de 500 euros par an pour 9 millions de retraité-es.

Au printemps, le gouvernement avait annoncé des mesures spécifiques pour 100 000 retraité-es. Mais le rapport parlementaire d'application de la loi fiscale n'a pas trouvé trace de l'application de cette mesure. Ce rapport confirme également qu'une majorité de retraité-es ne sera pas concernée par la suppression progressive de la taxe d'habitation prétendument destinée à «compenser» la hausse de la CSG.

Le gouvernement décide aujourd'hui d'une nouvelle perte de pouvoir d'achat des retraité-es. Cette décision prépare-t-elle de nouvelles mesures régressives pour l'indexation des pensions dans la future réforme des retraites ?

«Il faut contenir les dépenses» martèle sans relâche le Premier ministre. Mais, une fois de plus, le gouvernement élude la question d'un meilleur partage des richesses et poursuit sa politique libérale en faveur des plus riches. Quid de la suppression de l'ISF ? Des profits du CAC 40 qui se sont envolés cette année y compris pour des entreprises qui licencient ?

La FSU dénonce le refus du gouvernement de revaloriser les pensions des retraité-es. Elle demande des mesures immédiates pour améliorer leur pouvoir d'achat qui passent par une revalorisation significative des pensions calculées à minima sur l'inflation, le retour à une indexation calculée sur les salaires, la suppression de l'augmentation de la CSG et l'augmentation des APL.

Elle appelle également les retraité-es à poursuivre la signature des pétitions pour la suppression de l'augmentation de la CSG et à participer massivement aux journées d'action prévues en octobre.